



9 – La Caisse d'Épargne de Gaillac

Le sous-préfet de Gaillac, dans sa lettre du 6 janvier 1857, demande au Conseil municipal d'envisager la création d'une Caisse d'épargne (CE). Un mois plus tard, la commission composée de MM d'Yversen, Thomas, Durand, Tessonnières et Pommarède, préconise la création d'une CE et le Conseil municipal en proposa des statuts. Le même jour, fut votée une dotation de 1000 F et 500 F pour les frais. Le décret impérial du 5 août 1857 entérina cette décision : *« Napoléon, par la grâce de Dieu et la volonté nationale, empereur des Français, à tous présents et à venir, salut. Sur le rapport de notre Ministre, secrétaire d'Etat du département de l'agriculture, du commerce et des travaux publics, Vu la délibération du Conseil municipal de Gaillac (Tarn) en date du 8 février 1857... Avons décrété et décrétons ce qui suit : Article 1 – La Caisse d'épargne établie à Gaillac (Tarn) est autorisée. Sont approuvés les statuts de la dite Caisse tels qu'ils sont annexés au présent décret... Fait le 5 août 1857. Signé Napoléon »*

Le 21 août, le Conseil municipal nomme les premiers administrateurs : MM de Lacombe, Mandret, Durand, Cestan, Tessonnières, Boumarède, Arnault et Miramond, M. le baron d'Yversen, de Tonnac, Gambard et M. Bounes, receveur municipal qui se réunirent le 3 septembre 1857 à 8 h. du matin dans une salle de la mairie. M. de Lacombe fut élu vice-président et Bounes secrétaire. M. Delmas Jacques, employé à la mairie, fut désigné comme caissier. Dès le 11 octobre, la CE est opérationnelle dans les locaux de la mairie. Très vite, elle obtient un grand succès. Une communication efficace permit d'accentuer le succès de l'établissement, en particulier auprès des agriculteurs et des jeunes.

Dès 1881, les locaux furent trop exigus et la CE s'installa au 1er étage de la mairie. Comme elle se développait encore, on l'établit dans deux pièces plus spacieuses situées au rez-de-chaussée. En 1894, il fut décidé de construire un hôtel qui permettrait de résoudre les problèmes posés. On acheta à Philadelphie Thomas un immeuble à l'angle des fossés de Sébastopol et de la rue du Grès pour 17 000 F. C'est M. Jalibert, architecte municipal, qui dressa les plans adoptés après quelques modifications. Le devis estimatif pour la construction s'élevait à 49 000 F, celui de l'aménagement intérieur à 10 000 F et celui des statues pour orner la façade à 7 000 F. Les travaux de maçonnerie furent adjugés à M. Sirven, ceux de charpente à M. Bousquet François, ceux de menuiserie à M. Bonnet, de serrurerie à M. Caussé, de peinture à M. Cantalauze, de charpente intérieure à M. Vigné Jacques, de plâtrerie à M. Brachet. Les travaux s'étalèrent sur plusieurs années. En 1896, ils étaient presque terminés. Certaines des statues qui ornent la façade de l'hôtel, celles de l'épargne et de la richesse se fendirent et M. Giscard, le fournisseur, dut les remplacer. A la fin de l'année 1898, les travaux sont terminés (ouverture au public en avril 1896). Ils ont coûté près de 100 000 F, payés sur la fortune personnelle de la Caisse d'épargne.

La CE ne se contenta pas de gérer des comptes, elle s'engagea également dans des œuvres humanitaires. Ainsi, en 1904, elle vota une somme de 1 000 F en faveur des ouvriers agricoles réduits au chômage à la suite de pluies diluviennes. Très tôt, elle envisagea la construction de bains-douches, d'abord au square Joffre puis au parc, mais les projets furent retardés pour diverses raisons, et verront le jour quelques années plus tard. Au cours de la Première Guerre mondiale, elle alloua, en 1917, une subvention de 1 000 F à la Croix Rouge, et en 1919 une somme de 5 000 F au Comité du monument aux morts de la guerre.

Si la Caisse d'épargne offre à l'extérieur presque le même visage qu'à l'origine, elle a subi de nombreux aménagements intérieurs. Par contre, sa vocation s'est élargie, même si les activités traditionnelles continuent à prospérer.